

# La Direction Départementale de la Protection des Populations de la Haute-Savoie

La DDPP regroupe les anciennes directions départementales de la DGCCRF (concurrence, consommation et répression des fraudes), de la DDSV (services vétérinaires) et la section des Installations classées pour la protection de l'environnement de la Préfecture.

Sous l'autorité du Préfet, elle a pour missions de prévenir et gérer les risques auxquels sont confrontés les populations humaines et les animaux (sauf sécurité publique et santé des personnes), de veiller à la qualité des produits et des services, d'assurer la loyauté des transactions commerciales et de mettre en œuvre la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

## 3 services et un pôle assurent ces missions

### Protection et Sécurité du Consommateur

Le service est chargé de veiller au quotidien à la protection économique des consommateurs en les **conseillant sur leurs droits**.

Il vérifie l'**exactitude des informations** et la **loyauté des méthodes de vente** proposées aux consommateurs: soldes, démarchage, information tarifaire, secteurs de l'immobilier, de la réparation, de la banque, des assurances, vente Internet, commerces et services. Il préserve aussi leur **sécurité physique** en intervenant depuis la fabrication ou l'importation des produits jusqu'à la vente au détail ou au rendu de la prestation dans tous les domaines de la vie quotidienne : équipement de la maison, soins et équipement de la personne, services de l'enfance et des loisirs, véhicules... Il gère **les alertes** liées à la dangerosité des produits industriels. Il s'assure du **respect des règles de concurrence** loyale dans les marchés publics.

### Sécurité et Qualité des aliments

Le service **veille à la sécurité des aliments** sur l'ensemble des filières animale et végétale, à toutes les étapes de la vie des produits, «**de la fourche à la fourchette**»: abattage, découpe des viandes, transformation des matières premières dans toutes les filières: lait, vin, eaux minérales, fruits et légumes, meunerie, chocolats,... et à tous les stades: importation, exportation, ventes directes à la ferme, restaurations collective et commerciale, distribution dans les commerces: épiceries et grandes surfaces. Il **gère les alertes sanitaires**. Il **vérifie** enfin l'**étiquetage**, la **composition des aliments** et la **loyauté des méthodes de vente**.

### Santé et Protection Animales

Le service assure la **surveillance** de l'état sanitaire **des animaux d'élevage**, il organise en liaison avec les vétérinaires et les organismes agricoles le **dépistage** et la **lutte contre les maladies transmissibles à l'homme** ((brucellose, tuberculose, ESB,...).

Il gère les **plans d'urgence** destinés à prévenir et à maîtriser les foyers de maladies contagieuses du bétail ((fièvre aphteuse, influenza aviaire...).

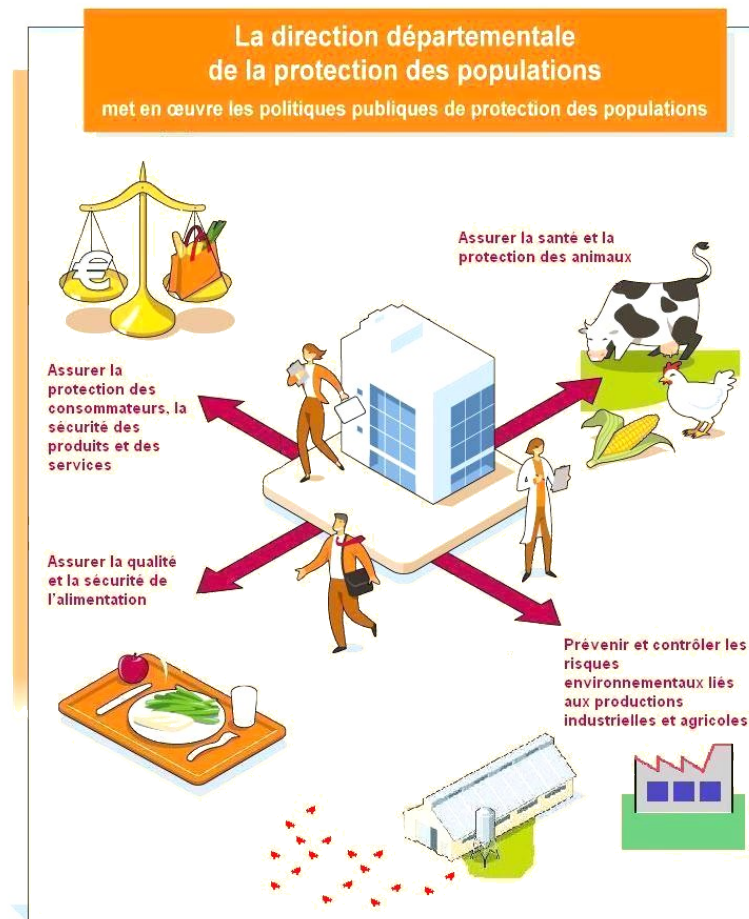
Il contrôle les conditions d'utilisation des **médicaments vétérinaires** dans les élevages pour éviter leur présence dans les denrées alimentaires.

Il vérifie aussi le respect des normes de santé et le **bien être des animaux**, ainsi que les conditions dans lesquelles ils sont transportés, rassemblés ou exportés. Il s'assure enfin de la protection des animaux de la faune sauvage et participe à l'application de la réglementation sur les chiens dangereux.

Il assure en outre l'**inspection des ICPE agricoles et agroalimentaires**

### Pôle administratif des installations classées

Le pôle est chargé du **suivi administratif des installations classées** pour la protection de l'environnement ( ICPE ), il met en œuvre les procédures administratives prescrites par le code de l'environnement. Il suit les dossiers relatifs aux carrières, aux agréments des établissements de ramassage des huiles usagées, de collecte et élimination des pneumatiques et délivre les récépissés pour les activités de transport, négoce et courtage de déchets, dangereux ou non.



NOUS JOINDRE . . .

**DDPP**  
**9 rue Blaise Pascal**  
**BP 82**  
**74603 SEYNOD CEDEX**

Courriel: [ddpp@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddpp@haute-savoie.gouv.fr)  
Téléphone: 04.50.33.60.00  
Télécopie: 04.50.10.90.80

 Accueil téléphonique:

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

**Pole administratif des installations classées**  
3, rue Paul Guiton – 74000 ANNECY  
Adresse postale: 15 rue Henry Bordeaux  
74998 ANNECY cedex9  
Téléphone: 04 50 08 09 24/09 25/09 26



**DDPP**  
9 rue Blaise Pascal à SEYNOD



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**DIRECTION**  
**DEPARTEMENTALE**  
**DE LA PROTECTION**  
**DES POPULATIONS**  
**DE LA**  
**HAUTE-SAVOIE**

-----

**DDPP**